

15.12.2011 - 09:48 Uhr

Résultats des négociations salariales 2011/2012 Dans l'ensemble, les accords sont bons, mais insuffisants dans les service

Bern (ots) -

Les négociations salariales 2011/2012 ont pris fin dans une grande partie des branches et entreprises. Pour une bonne part, les accords conclus prévoient des hausses de salaire oscillant entre 1,5 et 2,5 %, l'inflation ayant été d'environ 0,3 % en 2011 (voir tableau). Dans ces cas, les revendications des syndicats de l'Union syndicale suisse (USS) ont été réalisées. Ceux-ci demandaient des hausses des salaires réels de 1,3 à 2,3 % (2 à 3 % moins l'inflation de 0,7 % supposée alors).

Dans la plupart des branches de l'économie intérieure, la situation, en 2011, est bonne et les recettes de la Confédération, des cantons comme des communes augmentent. Même dans l'économie d'exportation, on trouve de nombreuses entreprises qui font de bonnes affaires et peuvent donc verser des salaires plus élevés.

Vu ce contexte, quelques résultats apparaissent totalement insuffisants, notamment dans les services. Chez Coop et Migros, les salaires n'augmenteront guère, une fois le renchérissement déduit. Dans la sécurité privée, aucun accord n'a été conclu. Et, les patrons de certaines banques ont même refusé toute augmentation digne de ce nom à leurs employé(e)s (p. ex. le Crédit Suisse), alors que l'argent pour ce faire est là ainsi que le prouvent les salaires totalement exagérés versés aux grands managers et dans les banques d'investissement. La construction est aussi un problème. Alors que les travailleurs et travailleuses n'y ont jamais effectué autant d'heures supplémentaires ces dix dernières années, aucun accord n'a cependant encore été trouvé. Dans les cantons et les communes, il n'est pas question que les hausses de salaire méritées soient remises en cause par une politique d'austérité erronée.

Tableau des accords : http://www.sgb.ch/uploaded/Verschiedenes/111215_Tabelle%20Lohnabschluesse_F.pdf

Contact:

Daniel Lampart (031 377 01 16 ou 079 205 69 11), économiste en chef et premier de l'USS, et Ewald Ackermann (031 377 01 09 ou 079 660 36 14), rédacteur de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100710128> abgerufen werden.